Ecole maternelle Jean Macé
93, rue Chevreul
69007 LYON

mat7.mace@mairie-lyon.fr
04 78 69 15 72

Compte rendu du conseil d'école
Mardi 4 Novembre 2014
18h00 – 20h00

Participants				Destinataires du compte-rendu
	Présent	Absent	Excusé	
Enseignantes :				
Mme ABELLO Jessica CL1	x			X
Mme DUPEUBLE Neïla CL2	X			X
Mme GENDRE Muriel CL5	x			X
Mme HEUZE Claire CL3	X			X
Mme BANVILLET Emilie CL 4	X			X
Mme DELEGLISE Sylvie CL6	X			X
Mme. MOUTON Cécile C10	X			X
Mme BUFFAUD Elise CL8	X			X
Mme FAGES Violène CL7	X			X
Mme DUFOUR Anne-Sophie CL9	X			X
M. LIGER Emmanuel CL9		x		X
Mme CREPIN Peggy CL11		X		X
Mme GONDOL Françoise - direction / CL4	X			X
Représentants des Parents d'élèves : FCPE				
Mme PLAISANT Ivana				X
M. CHIABAUT Nicolas T	x			X
Mme BEYEKLIAN Delphine T				x
M. CHARMETTON Christophe	x			x
Mme MANAUDOU Fanny T	x			x
Mme TIXIER Julie	x			x
Mme ABRAMOVITCH Sabrina				x
M. DIAO Anthony	x			x
M. DURE rémy T	x			x
Mme GAILLETON Morgane T	x			x
Mme GARCIA-LIPSCHTZ Céline T	x			X
Mme GAY Emmanuelle T	x			X
M. LAFFERAYRIE Lionel T	x			x
M. JOASSARD Julien				X
M. BARBIER Clément	x			x
Mr PERNET Thierry T				x
Représentants des Parents d'élèves : PEEP				
Mme HANNA Dima	x			x
Mme SIMON Eléonore	x			X
ATSEM :				
Mme TCHOUMI GEROMT Virginie CL6		X		X
Mme CHAPUIS Axelle CL4	X			X
Mme FUCHEZ Déborah CL8	x			X
Mme FIAD Imene C2	x			X

Mme DJAFFAR Rachida CL5	X			X
Mme ZAKARIA Nihel CL3	X			X
Mme ROQUELAURE Sandra CL7		X		X
Mme VEYRON Catherine CL11	X			X
Mme BOUMEDHIENNE Malika CL 1		X		X
Mme SAR Aïda CL9		X		x
Mme TRUPIA Severine CL10		x		X
Inspecteur Education Nationale :				
M. LARGE	x			X
Elue aux affaires scolaires 7 ème arrondissement :				
M. P. DA COSTA	x			x
Représentantes RASED :				
Mme LAFARGE Isabelle	x			
DDEN :				
Mme. BERNIZET France	x			x
Mr. BROTTIER Jean				X
EVS :				
Mme BOURGEOIS Elsa	x			X
MJC – centre de LOISIR				
M. Guillaume GRUEAU	x			X
M.Thomas Di Lucio	x			X

1) Présentation de l'équipe enseignante, ATSEM, Parents élus. Présentation du RASED.

- Isabelle Lafarge Isabelle Lafarge intervient brièvement pour rappeler ce qu'est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté et qui sont les membres du RASED dans la circonscription 7e-2e. Le RASED est un dispositif de l'éducation nationale. A l'école il est complet.
- Elle demande de relayer l'information aux parents et en particulier les prévenir qu'ils peuvent contacter la psychologue scolaire Yolande Mouchetant-Rostaing au 04 78 69 61 18 (répondeur) pour toute question au sujet de leur enfant.

2) Réponses du responsable de la MJC / centre de loisirs aux questions diverses des parents

- Le vendredi seulement 205 élèves environ mangent à la cantine, les parents se sont débrouillés pour les autres élèves.
- Demande de la directrice d'une prise en charge calme sur le tps de midi
- Pour payer la cotisation du périscolaire, il faut attendre le feu vert de la mairie.

Présentation de la MJC :

- Structure d'éducation populaire : accompagner les personnes sur un projet de citoyenneté
- Au début, elle ne prévoyait pas de travailler en école (périscolaire)
- Mode d'organisation fiable, stable et sécurisé.

Les réponses apportées par les représentants de la MJC :
-Thomas DI LUCIO (Président de la MJC) présente la MJC, association loi 1901, pour favoriser l'éducation populaire.
Initialement la MJC ne souhaitait pas s'impliquer dans l'organisation de ces activités périscolaires mais la Mairie du 7e est parvenu à les convaincre de s'engager dans cette aventure.
Après négociation avec la mairie, la MJC était partante (vers mai/juin) avec des garanties (de la mairie) pour assurer un projet « de plus grande qualité ».
La MJC n'est qu'un opérateur : elle ne gère pas la tarification, elle ne choisit pas le taux d'encadrement (1 pour 14 au lieu de 1 pour 6 ce que la MJC proposait)

-Guillaume GRUEAU (Sous-directeur) note les questions des représentants des parents d'élèves et

les invite à deux prochaines réunions pour y répondre de manière plus détaillée, avant de répondre pour partie.
Réunions programmées :

- jeudi 13 novembre à 18h30 à la MJC Jean Macé : réunion avec les RPE uniquement
- vendredi 28 novembre à 18h30 à la MJC Jean Macé : temps d'information avec les familles
- à partir du samedi 29 novembre : facturation et éventuels remboursement

Réponses :
-Les deux premiers mois ont été l'occasion de trouver un mode d'organisation qui fonctionne avant de chercher un réel contenu éducatif. Les animateurs ont dû s'adapter au rythme et au cadre scolaire (1 animateur pour 14 enfants en périscolaire).
Rappel sur la qualification des animateurs : 50% BAFA ou équivalent (ex : CAP petite enfance), 30% BAFA en cours, 20% sans qualification.
-Manque de temps avec les parents pour communiquer : possible malgré tout le soir quand les parents viennent chercher leur enfant.
-Manque également de temps de communication entre animateurs et enseignants.
Un travail a été effectué en juin entre la MJC et La directrice de l'école, pour qu'il existe une continuité entre le centre de loisir et l'école, mais peu de temps depuis la rentrée a pu être consacré à la poursuite de ce travail. La MJC a le projet d'école fait l'an dernier par l'équipe pour référence.
Difficile d'organiser des activités sur le temps de midi. Mais plutôt activités calmes ont été demandées avant le retour en classe.
-Le vendredi après-midi, un groupe de GS va faire des activités dans les locaux de la MJC.
-La sieste dure dès la fin du 1er service de cantine, soit 12h30, pour les petites sections comme le reste de la semaine, et jusqu'à 15h15 au maximum.
-Le vendredi vers 13h20, c'est un moment difficile à gérer car des enfants partent, d'autres arrivent, d'autres vont à la sieste.
-Temps nécessaire d'adaptation de chaque animateur (certains arrivent ou arriveront en cours d'année car ce sont des emplois précaires).
-Sur l'aspect sécurité, problèmes de communication mais pas de négligence. Pour la sécurité au portail, il y a quelqu'un qui gère les entrées et les sorties.
-Les animateurs n'ont pas l'habitude de parler, de faire un compte rendu aux parents au moment de récupérer les enfants (pas le tps, tous les parents ne le souhaitent pas non plus)
-Les Atsem ont travaillé avec la MJC (réunions, certaines ont travaillé les vendredis après-midi)
-Durée des ateliers selon la capacité d'attention des enfants.
-Rythme de l'enfant : bien pour l'enfant ?
Réponse de M. LARGE (IEN Lyon 7è-2è) : Lyon est entrée dans une expérimentation de 3 ans avec des bilans (qualitatifs). Cette expérimentation se fait par le tâtonnement (recherche/erreur). Un bilan sera fait chaque fin d'année scolaire.

3) Effectifs actuels et réouverture de classe en début d'année.

Effectif de 2013/14 avant modification des périmètres : 362 élèves. Avec blocage de la mairie pour ne pas ouvrir de classe.
Effectif en juin 2014 : 304 élèves – Effectif au 2 septembre :317
Réouverture de la classe (seuil de fermeture à 310)

Soit 311 élèves : PS = 78 - MS = 122 - GS= 111

Questions à M. DA COSTA (élu, représentant la mairie du 7è) : est-il prévu de revoir les périmètres scolaires pour l'an prochain? Qu'en est-il des immeubles en voie d'être habités ?
Projet de la mairie afin de retrouver de la place dans l'école à la rentrée 2015.

Réponses de M. DA COSTA **:**
La capacité maximum de l'école maternelle est bien de 362 élèves.
Le chiffre de 306 annoncé par Paulo Da Costa aux parents venus le voir à la rentrée lors de l'annulation de la fermeture de la onzième classe était faux : il y a eu confusion avec le chiffre de l'école Jean Macé de Lyon 8e.
Les seuils sont :
----------310 élèves----------362 élèves
10 classes-------->I<--------11 classes-------->I

On ne ferme jamais de classe en cours d'année scolaire (enfin sauf la semaine de la rentrée).

Il y aura des discussions en mairie d'arrondissement courant novembre pour 1 projet de modification des périmètres scolaires. Cela sera suivi d'une réunion avec les RPE et l'IEN pour présenter les propositions.

La directrice doit faire remonter pour le 23/11 les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2015/2016 à l'inspecteur d'académie.
Paulo Da Costa prévoit un effectif en hausse à la rentrée 2015 compte tenu du foncier dans le périmètre actuel de l'école, la fermeture de la 11e classe ne semble donc pas à l'ordre du jour.

M. DA COSTA présente la proposition de la mairie : (tout en restant à 11 classes) : aménager 2 salles de classe de GS dans des locaux attenants de l'école élémentaire. Cette solution avait même été proposée pour être effectuée durant ces dernières vacances de Toussaint mais l'équipe a refusé car les enfants ont besoin d'un peu de stabilité.
Donc peut-être en septembre 2015. Avantage : 2 salles récupérées pour BCD et couchettes. Danger : ne pas en profiter pour gonfler les effectifs, Paulo Da Costa assure qu'il n'est pas envisagé, à l'heure actuelle, la possibilité d'ouverture d'une classe supplémentaire..

4) Règlement intérieur de l'école à valider (voir les modifications à apporter par rapport au nouveau règlement départemental).

Il est un peu modifié par rapport à l'an dernier pour intégrer les directives départementales et les nouveaux temps périscolaires. Affichage de la charte de laïcité. Assiduité : l'IEN rappelle l'importance de ce point qui peut mener à l'exclusion si non respecté: un enfant inscrit doit venir régulièrement à l'école et non pas selon la convenance des parents. Et rajout au règlement : ouverture des portes à 15h et prise en charge sur le temps de cantine par le centre de loisirs

Adopté à l'unanimité (22 voix)

5) Projets de la Mairie pour l'école à la rentrée 2015.

Deux classes de GS devraient être transférées en élémentaire pour la rentrée 2015. Deux maîtresses se sont portées volontaires.
La demande de barrière demandée par l'équipe enseignante pour séparer la cour du préau, ne sera prise en compte pour la conformité des normes de la cour.
Rappel de la part des enseignantes : cette demande était faite dans le cadre des problèmes de fermeture du portail, qui laissent une grande insécurité sur l'école.

Demande de barrière dans la cour pour la séparer du préau et ainsi éviter l'accès des enfants au portail d'entrée qui ferme mal l'hiver et que les grands arrivent à ouvrir en atteignant l'interrupteur, refusée.
Balcons, douches, jeu dans la cour, fuite dans la cantine : autant de demandes de travaux à renouveler.

6) Questions diverses des Parents d'élèves

Pour parties, réponses dans les § précédents.
Pour la FCPE : questions
– le périscolaire : scepticisme de parents sur la qualité du temps péri-éducatif.
Remontées de problèmes de sécurité : les animateurs ne savent pas toujours dire aux parents où se trouvent leur enfant quand ils viennent les chercher le mercredi ou le vendredi. (REPONSES EN POINT 2)
Un papa venu chercher l'enfant d'un de ses voisins un soir à la garderie, ne sachant plus si cet enfant été en GS ou en CP a demandé à l'ATSEM de la maternelle qui n'a pas su lui répondre. Ne faudrait-il pas que celle-ci est une liste des enfants qui restent à la garderie ?
Pas le rôle des Atsem … Les personnes de la garderie ont la liste. Pas de liaison entre maternelle et élémentaire.

–- Suite à la non fermeture de la classe 11, les RPE se posent la question de l'effectif maximal théorique de cette école prévu lors de sa construction. Le connaissez-vous ? (REPONSE 3)
- les sorties : les petites sections auront-ils une sortie scolaire comme les moyens et les grands ? Financement des sorties : par les parents, vente de gâteaux ? Pourquoi la kermesse a-t-elle été annulée sans consultation des parents ? Des nouveaux parents dans l'école peuvent être intéressés par l'organisation d'une telle fête.
Tout n'est pas planifié. Il y a un problème de financement… Le financement se fait par la coop, mais plus par la kermesse. Des actions sont proposées : le pot d'accueil, la bourse aux vêtements (peu de personnes ont acheté des mètres), le marché des lumières, la fête de printemps.
-Pourquoi plus de kermesse ?
Seulement 3 parents moteurs et très peu d'aide, pour tout organiser.

– la cantine : « repas SOS » : souhait d'une alternative plus équilibrée lorsqu'une telle panne survient et souhait que l'information soit transmise plus rapidement aux parents. (Chips, boite de salade riz, compote et crème dessert)
La mairie d'arrondissement ne s'occupe pas de la restauration scolaire (juste le quotient familial).
L'adjoint a fait remonter le problème, des affiches étaient dans l'école.
Pas de changement de menus ; mais les élus/les parents peuvent proposer et le maire d'arrondissement fera remonter.

Questions PEEP :
1- Est-ce que les dérogations sont toujours respectées suite à l'ouverture de classe?
2- Possibilité de faire des travaux dans l'école pour pouvoir accueillir plus convenablement les élèves et respecter le seuil de sécurité.
3- Le périscolaire: garderie du matin et absence d'animateurs, pourquoi aucun remplacement n'a été effectué?

Problème de personnel pour la garderie : s'il y a un absent, garderie fermée ? Signalement à Mme DEGEORGES s'il y a un manque de personnel.

La garderie du matin 7h20-8h20 et du soir 16h20-17h45 (sauf celle du vendredi soir organisée par la MJC) est animée par du personnel vacataire de mairie.
4- Périscolaire MJC: les informations données aux parents sont très limitées, plusieurs parents se plaignent de ne pas avoir plus d'informations sur les activités.
Pour les PS, les parents se plaignent de la durée de la sieste.
Pour la sécurité des enfants pendant ce temps, n'importe qui peut circuler dans l'école, qu'est ce qu'il en est du plan Vigipirate?
-Certains parents se plaignent sur la durée de la sieste (trop long), ils regrettent un manque d'informations (REPONSE POINT 2)
-Personne n'est au portail : problèmes de sécurité ? (REPONSE POINT 2)

La présidente :
F. GONDOL

Les secrétaires :
Mme ABELLO et Mme HANNA